

Nicolas Hulot voudra-t-il plus de camions ?

CUBZAGUAIS. Le pique-nique citoyen pour s'opposer à l'extension de l'aire à camions de l'Estalot, le long de l'A10, a reçu la même ferveur qu'en octobre 2016

La Coordination cubzaguaise organisait dimanche 21 mai un second rassemblement festif très revendicatif contre le projet d'extension de l'aire d'accueil de l'Estalot (le long de l'A10) à cheval entre Saint-André et Cubzac-les-Ponts. Sous un soleil presque estival, plus de 150 personnes se pressaient déjà à l'heure de l'apéritif, sur la prairie contiguë aux vignes des Châteaux Capdebronne et Peneture, soit pratiquement autant que lors de leur premier rendez-vous en octobre 2016.

De nouveau, y avait la presse régionale dont *France 3*, les élus locaux, y compris quelques rares candidats aux prochaines législatives, les habitants et riverains, les membres des associations composants la Coordination (A3c, Sauvons Cubzac, les riverains de l'Estalot, le Groupement des chasseurs du Blayais-Cubzaguais, Syndicat des vins AOC de Bordeaux & Bordeaux Supérieur). Rappelons que, depuis deux ans, associations, élus et riverains s'opposent avec vigueur au projet de Vinci pour une extension du parking à camions de l'aire de l'Estalot, pour en porter la capacité de 47 à plus de 500 unités d'après l'association quand la préfecture chiffre à 122 seulement le nombre de places après agrandissement (soit 75 places supplémentaires) sur les 12 hectares agricoles ciblés. Avec des dégâts périphériques significatifs en termes de pollution atmosphérique, visuelle et auditive, ainsi que le sacrifice de parcelles viticoles patrimoniales sur les deux châteaux hôtes du jour.

Aucune réelle bonne nouvelle n'est à ce jour parvenue aux intéressés dont la mobilisation apparaît intacte.

Aussi est-ce avec subtilité que la coordination choisissait une date



Pour tous les participants au rassemblement citoyen, les camions n'envahiront pas leur aire... de pique-nique !

Photo CC

entre présidentielles et législatives pour faire une nouvelle démonstration de son impact dans ce rapport de force avec l'investisseur et l'État, et un appui renouvelé des instances locales à commencer par les maires des communes impactées. Célia Monseigne (PS), maire de Saint-André et Alain Tabone (PS), maire de Cubzac-les-Ponts, avaient tenu à soutenir de manière active et engagée la coordination, aux côtés de son porte-parole et vice-président de l'a3c, Vincent Poux, qui soulignait dans son intervention que « la communauté de communes du Grand Cubzaguais, s'est exprimée à l'unanimité contre ce projet ! ».

Une tombola citoyenne

Les intervenants ne se contentaient d'ailleurs pas de dire « non », mais proposaient des alternatives à ces problèmes d'engorgement circulaire récurrent des zones périurbaines. « Il faut faire un choix, soit on accueille les gens et les services, soit les activités polluantes », annonçait Célia Monseigne. « Il faut défendre d'abord notre qualité de vie et notre patrimoine », disait Alain Tabone.

« Le Scot (Schéma de cohérence

territoriale) du Cubzaguais n'intègre pas cette question », rappelait Vincent Raynal. « Le préfet doit protéger prioritairement les personnes et non les biens, ouvrons les parkings privés, agrandissons raisonnablement les parkings existants sur le parcours ! », argumentait Vincent Poux. « Nous avons aujourd'hui un ministre de l'écologie emblématique qui doit pouvoir rester en accord avec ses idées », déclarait Célia Monseigne.

Candidat divers gauche aux législatives, Bernard Bournazeau est venu également faire part de son opposition « contre tous ces grands parkings qui concentrent les difficultés. »

La Coordination annonce qu'elle mettra tout en œuvre pour « préserver la qualité de vie, le patrimoine et la santé des habitants », quitte à amplifier les actions déjà engagées jusqu'à aujourd'hui.

Mais, conscient peut-être que le combat devra se consommer sur le moyen terme, il en appelait les gens motivés à aider la Coordination sur sa logistique, et invitait chacun à participer à une tombola... citoyenne ! L'action aussi reste onéreuse.